

SVI-Studie zum betrieblichen Mobilitätsmanagement CO₂-Reduktion durch Mobilitätsmanagement nachgewiesen

Das betriebliche Mobilitätsmanagement hat in der Schweiz in den letzten Jahren an Bedeutung gewonnen. Die SVI-Studie 2004/045 „Mobilitätsmanagement in Betrieben – Motive und Wirksamkeit“ zeigt auf, welche Vorgehensweisen bei dessen Aufbau, Umsetzung und Beurteilung erfolgsversprechend sind und wie gross die Wirksamkeit dieser Massnahmen ist. Die Inventarisierung der bestehenden Produkte und Massnahmen des Mobilitätsmanagements sowie die Analyse von 32 Unternehmensbeispielen zeigen das vielfältige Angebot und die verstärkte Umsetzung in der Schweiz. Das verwendete Simulationsmodell hat statistisch erhärtet, dass ein betriebliches Mobilitätsmanagement den MIV-Anteil und den CO₂-Ausstoss reduziert.
(Sprachen: de und fr)

Weitere Informationen:

Schweizerische Vereinigung der Verkehrsingenieure SVI

www.svi.ch

SVI-Studie bestellen:

www.vss.ch → [SVI-Forschungsbericht 1231 2008](#)

Etude de la SVI sur la gestion de la mobilité dans les entreprises Les plans de mobilité d'entreprises permettent de réduire le CO₂

Le management de la mobilité dans les entreprises (MME) a pris de plus en plus d'importance, en Suisse, au cours de ces dernières années. L'étude de la SVI, intitulée « Gestion de la mobilité dans les entreprises – motifs et efficacité » (ref. 2004/045) examine quels procédés sont les plus prometteurs en termes d'édification, de mise en œuvre et d'évaluation et quel est l'efficacité de ces mesures. L'inventaire des différents produits existants, de même que l'analyse de 32 entreprises qui ont introduit le MME montrent la variété de l'offre et le renforcement des mesures mises en places par les entreprises, en Suisse. Le modèle de simulation prouve, statistiques à l'appui, que l'introduction du MME diminue sensiblement le trafic individuel et la pollution par le CO₂. (langue : français et allemand)

Pour plus d'informations:

Association suisse des ingénieurs et experts en transports SVI

www.svi.ch

Commande de l'étude:

www.vss.ch → [SVI-Forschungsbericht 1231 2008](#)

30.03.2009

Résumé

Le management de la mobilité dans les entreprises (MME) prend de plus en plus d'importance en Suisse. Cependant il y a encore des lacunes quant au contenu du MME: comment choisir et établir le procédé le plus prometteur, comment l'exécuter et analyser le bon fonctionnement. Cette étude avait pour but d'abolir ces lacunes ainsi que des réticences et par conséquent promouvoir et diffuser le MME dans les entreprises, dans l'administration et dans la politique.

La première partie de cette étude consiste à décrire le fonctionnement du management de la mobilité dans l'entreprise au vu de ses caractéristiques, soit sa définition et son intention, sa motivation et ses dispositions, son procédé, les instruments introduits lors de sa réalisation (voir chapitre 2). En faisant l'inventaire des produits existants ainsi que des différents soutiens offerts sous forme de feuilles de dates nous avons pu constater qu'il existait en Suisse toute une collection de produits concernant les moyens de locomotion intéressant le MME. Cependant les offres compétentes de conseils de la part du secteur public n'en sont qu'à leurs débuts (voir chapitre 3).

Le coeur de la deuxième partie contient en toute la collection, la mise à jour et l'analyse de 32 exemples d'entreprises suisses ou du Liechtenstein qui ont introduit le MME (voir chapitre 4 et son annexe). Ces entreprises ont pris des dispositions dans le secteur du trafic du personnel faisant la navette entre son lieu de travail et son lieu d'habitation. Dans ce secteur, on combine les mesures de réglementation du stationnement avec l'encouragement financier pour l'utilisation du transport public. Quant au trafic lié aux affaires, on optimise souvent le parc à voitures ou alors on fait partie du CarSharing de Mobility CarSharing Suisse. Du point de vue des entreprises, l'introduction du MME a porté un succès visible, où il faut mettre en évidence l'encouragement de la part des supérieurs ainsi que les mesures prises intelligemment. L'on peut constater essentiellement des échecs ou des obstacles dès que le service public n'est plus intéressant quant à sa localisation.

L'on a analysé et établi un modèle de simulation sur la base de l'importance quantitative des entreprises citées et examiné le rapport entre les mesures introduites du MME et ses effets et son efficacité quant aux aspects du trafic, de l'environnement et des coûts. Il en ressort clairement et statistiquement évident que l'introduction du MME diminue sensiblement le trafic individuel et la pollution par le CO₂ (voir chapitre 5). Cependant le lot de 32 entreprises que nous avons pu analyser ne nous permet pas de faire une déclaration représentative pour toutes les questions surgies. Pour optimiser les résultats de notre modèle de simulation nous nécessiterions d'un lot plus large d'entreprises que nous devrions étudier.

La troisième partie complète l'étude en tirant les conclusions des résultats trouvés (voir chapitre 6) et en formulant des recommandations adressées aux différents acteurs, soit aux entreprises, aux entreprises de mobilité, aux conseillers en mobilité, aux chercheurs et aux spécialistes de la normalisation afin de divulguer et d'établir le MME en Suisse (voir chapitre 7).